

Chers Parents d'Elèves,

La rentrée est déjà derrière nous et la réforme des rythmes scolaires commencent à se profiler à grands pas. L'API était présente lors de la dernière réunion de concertation organisée avec la Mairie le 26 septembre dernier. A cette occasion, l'API avait mobilisé ses équipes de tous les établissements et mandaté deux représentants issus des rangs de Parents d'élèves de Cabourg et du Parc pour y participer.

Cette réunion a permis de refaire le point sur certains aspects qui avaient déjà été entérinés lors de la précédente réunion du 18 juin 2013 (cf compte rendu joint).

Cette réunion a également été l'occasion pour la Mairie de préciser la mise en place d'une sectorisation des établissements scolaires afin de répartir les effectifs en deux groupes (Secteur 1 & 2) afin de minimiser les contraintes logistiques et matérielles relatives à la mise en œuvre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Cette solution nous paraît la plus adaptée en l'état sans toutefois apporter de réponse totalement satisfaisante compte tenu des contraintes existantes en termes de locaux disponibles. Ceci implique notamment qu'il faudra organiser certaines activités à l'extérieur des murs de l'école avec le souci des déplacements et de moyens matériels limités en nombre (deux autocars actuellement disponibles sur la Mairie dont un pourra faire l'objet d'une mise en service au profit des TAP). A cela il faut ajouter que de nombreuses installations sont déjà sollicitées au titre des activités scolaires et qui ne seront pas conséquent pas disponibles sur la tranche horaire 15H00-16H30.

Cette réunion était également consacrée à la définition des contenus des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) qui seront proposés à la rentrée sur les Ecoles de Vanves. Sur ce sujet, les équipes municipales appuyées par certaines associations présentes se sont principalement attachées à présenter les activités possibles notamment celles envisagées par l'équipe d'animation des Centres de Loisirs sans à ce stade en privilégier quelques-unes en particulier. L'ensemble des activités seront regroupées autour de trois pôles (Sport/Culture/Eveil) avec un principe de roulement sur l'année à raison de trois activités proposées pour chaque enfant sur une année scolaire.

La **prochaine réunion de concertation est prévue pour le 21 Novembre**. La Mairie espère finaliser son projet, qui devra être formalisé au travers du Projet Educatif territorial (PEDT), pour la fin du 1^{er} semestre 2014 et le soumettre ensuite auprès du Directeur Académique de l'Education nationale (DASEN).

Toute l'équipe API reste mobilisée sur ce sujet crucial du quotidien de vos enfants en 2014 et reste à votre écoute et vos côtés pour vous tenir régulièrement informés des dernières évolutions sur notre commune.

L'équipe API 2013/2014 :

Frederic Ledien (Titulaire API) - Guylaine Scal (suppléante API)

Philippine de Nazelle (Titulaire API) - Hélène Ledien (suppléante API) -

Nathalie Ribier - Patrick Gaidamour – Rabyâ Khallouk– Nathalie Gyselinck – Marie claire Lin
Contact : Api.cabourg@gmail.com